

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Echange de terres au Village de Saint-Antoine

Le Président expose que la création de l'Institut des Jardins et du Paysage de Bretagne, au Village de Saint-Antoine de Lanrivain, repose sur un concept associant la création d'un centre de formation, la poursuite et le développement de la vocation culturelle du lieu et l'ouverture à un vaste public via la création d'un parc de « jardins fantastiques ».

Ce dernier élément sera, dans un premier temps, initié par la CCKB dans le cadre du projet en cours de réalisation puis poursuivi par des initiatives privées, à l'instar de ce qui se pratique à la Vallée des Saints.

Pour mener à bien ce programme ambitieux, il importe que la CCKB possède la maîtrise foncière d'un ensemble cohérent autour du village, ce qui n'est, aujourd'hui, pas le cas en dépit des nombreuses acquisitions effectuées depuis plus de deux décennies.

C'est ainsi que plusieurs parcelles appartenant à Madame Pasquiou et exploitées par Monsieur le Magourou sont enclavées dans la partie de la zone destinée à l'accueil des jardins et sont desservies par le chemin traversant le hameau.

Par ailleurs, ces mêmes personnes possèdent et exploitent un hangar agricole particulièrement inesthétique à l'entrée du site.

Afin de remédier à ces empêchements, une négociation a été conduite dans le but de procéder à un échange de terres entre la CCKB et Madame Pasquiou.

Elle s'est conclue par la proposition suivante :

- Transfert du patrimoine de Madame Pasquiou vers le patrimoine de la CCKB des parcelles suivantes :
 - ✓ D686 – 10785 m²
 - ✓ D693 – 26 341 m²
 - ✓ D694 – 4300 m²
 - ✓ D695 – 1730 m²
 - ✓ D1339 – 130 m²

- ✓ D1341 p1 (cf plan joint) : 4095 m²
TOTAL : 47381 m²
- Transfert du patrimoine de la CCKB vers le patrimoine de Madame Pasquiou des parcelles suivantes :
 - ✓ D658 – 14670 m²
 - ✓ D659 – 3810 m²
 - ✓ D663 – 4270 m²
 - ✓ D665 – 3840 m²
 - ✓ D667 – 16040 m²
 - ✓ E538 – 2040 m²
 - ✓ E1119 – 21010 m²
 - ✓ D668 p1 (cf plan joint) : 4226 m²
TOTAL : 69906 m²

Comme indiqué plus avant, l'une des parcelles appartenant à Madame Pasquiou (D1341 p1) abrite un hangar qui devra être déconstruit puis reconstruit par l'exploitant.

Eu égard à la valeur des terres appartenant à la CCKB évaluées par France Domaines (20 000 €), à celles de Madame Pasquiou (15 000 €) et, surtout, au coût du transfert du hangar (entre 40 000 € et 50 000 €), le Président propose d'assortir l'échange du versement d'une soulte de 40 000 € à Madame Pasquiou.

Il précise que ce montant est intégré dans le plan de financement de l'Institut des Jardins et du Paysage de Bretagne initialement validé par le conseil.

Il note, enfin, que le versement de cette soulte n'interviendra qu'après l'évacuation du hangar, l'échange de terres étant constaté par notaire postérieurement à cette opération.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

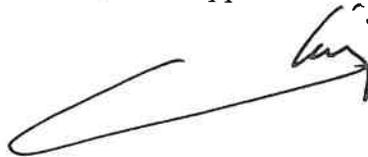
- Valide l'échange de terres suivant, autour du village de Saint-Antoine – Lanrivain :
- Transfert du patrimoine de Madame Delphine Pasquiou vers le patrimoine de la CCKB des parcelles suivantes :
 - ✓ D686 – 10785 m²
 - ✓ D693 – 26 341 m²
 - ✓ D694 – 4300 m²
 - ✓ D695 – 1730 m²
 - ✓ D1339 – 130 m²
 - ✓ D1341 p1 (cf plan joint) : 4095 m²
TOTAL : 47381 m²
- Transfert du patrimoine de la CCKB vers le patrimoine de Madame Pasquiou des parcelles suivantes :
 - ✓ D658 – 14670 m²
 - ✓ D659 – 3810 m²
 - ✓ D663 – 4270 m²

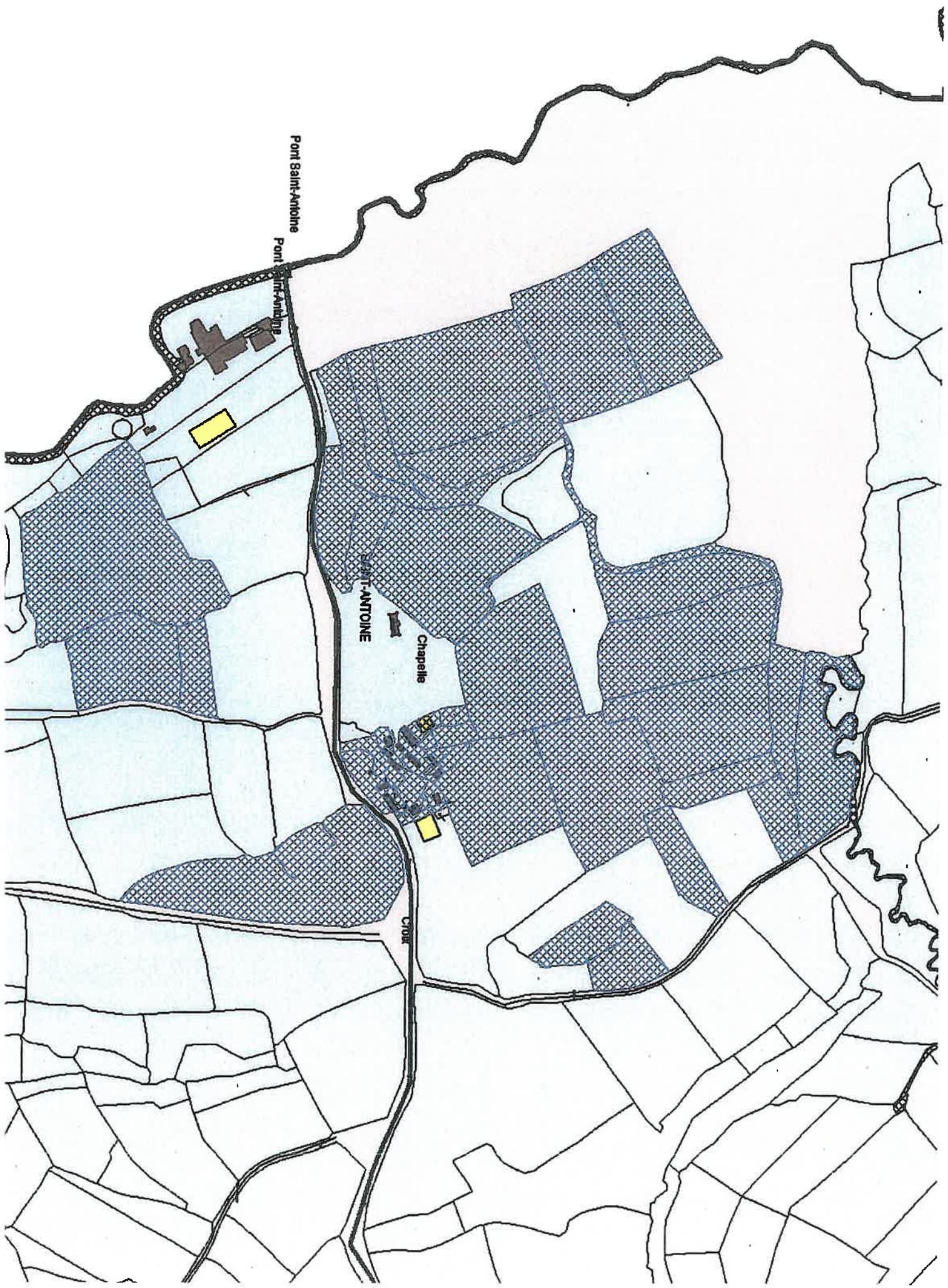
- ✓ D665 – 3840 m²
 - ✓ D667 – 16040 m²
 - ✓ E538 – 2040 m²
 - ✓ E1119 – 21010 m²
 - ✓ D668 p1 (cf plan joint) : 4226 m²
- TOTAL : 69906 m²

S'engage à verser une soulte de 40 000 € à Madame Delphine Pasquiou après constatation de l'évacuation du hangar situé sur la parcelle D1341 p1.

Mandate le Président pour signer les actes relatifs à cette transaction.

Le Président,
Jean-Yves Philippe





Port Saint-Antoine

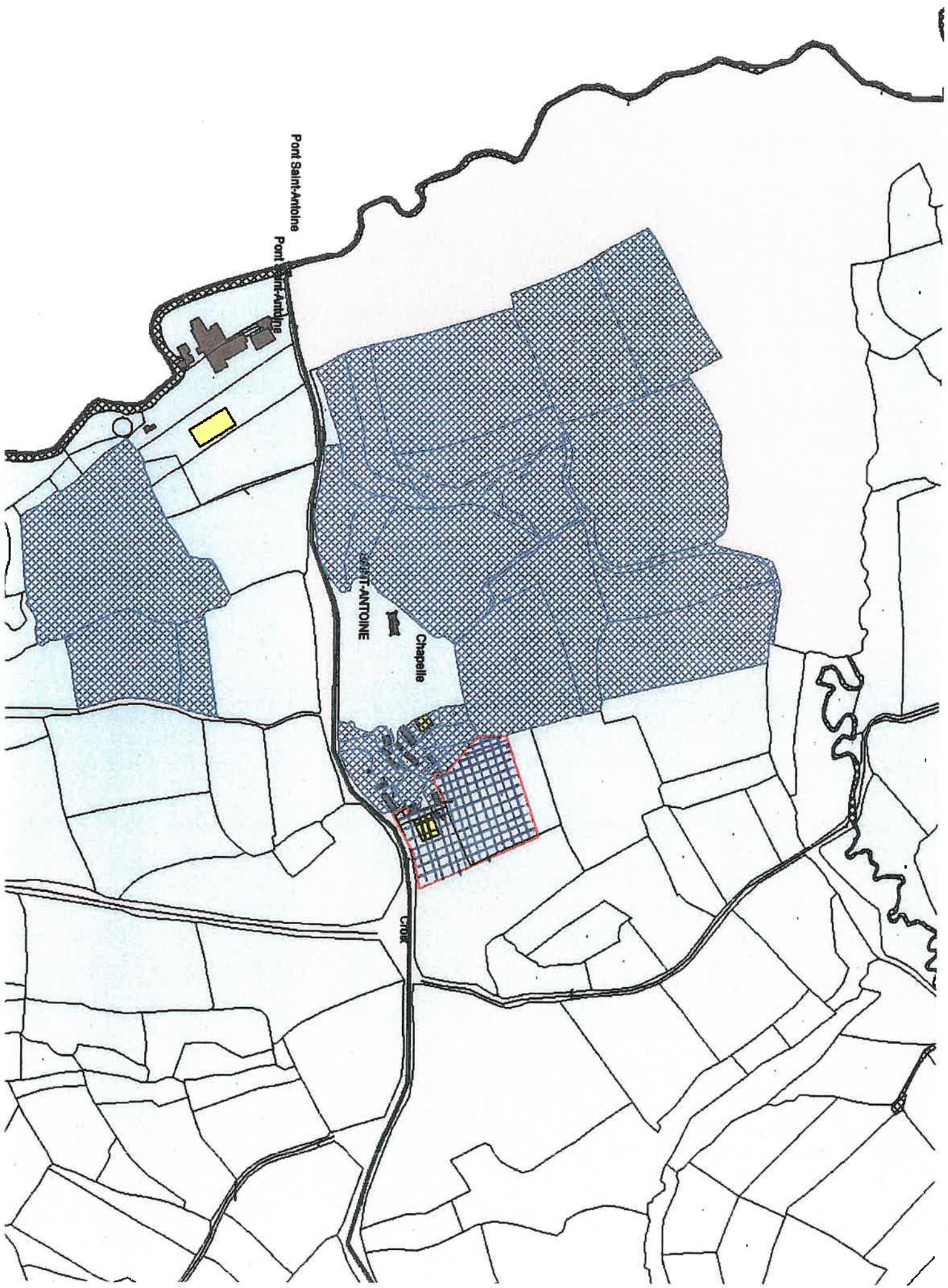
Port Saint-Antoine

SANT-ANTOINE

Chapelle

CROIX





Commune de LANRIVAIN - Saint Antoine

Echange C.C.K.B. / PASQUIOU

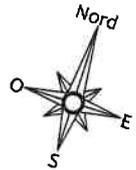
Parcelle cédée par la C.C.K.B. à Mme PASQUIOU Delphine

Section D n° 668p1
Contenance cadastrale : 42a26

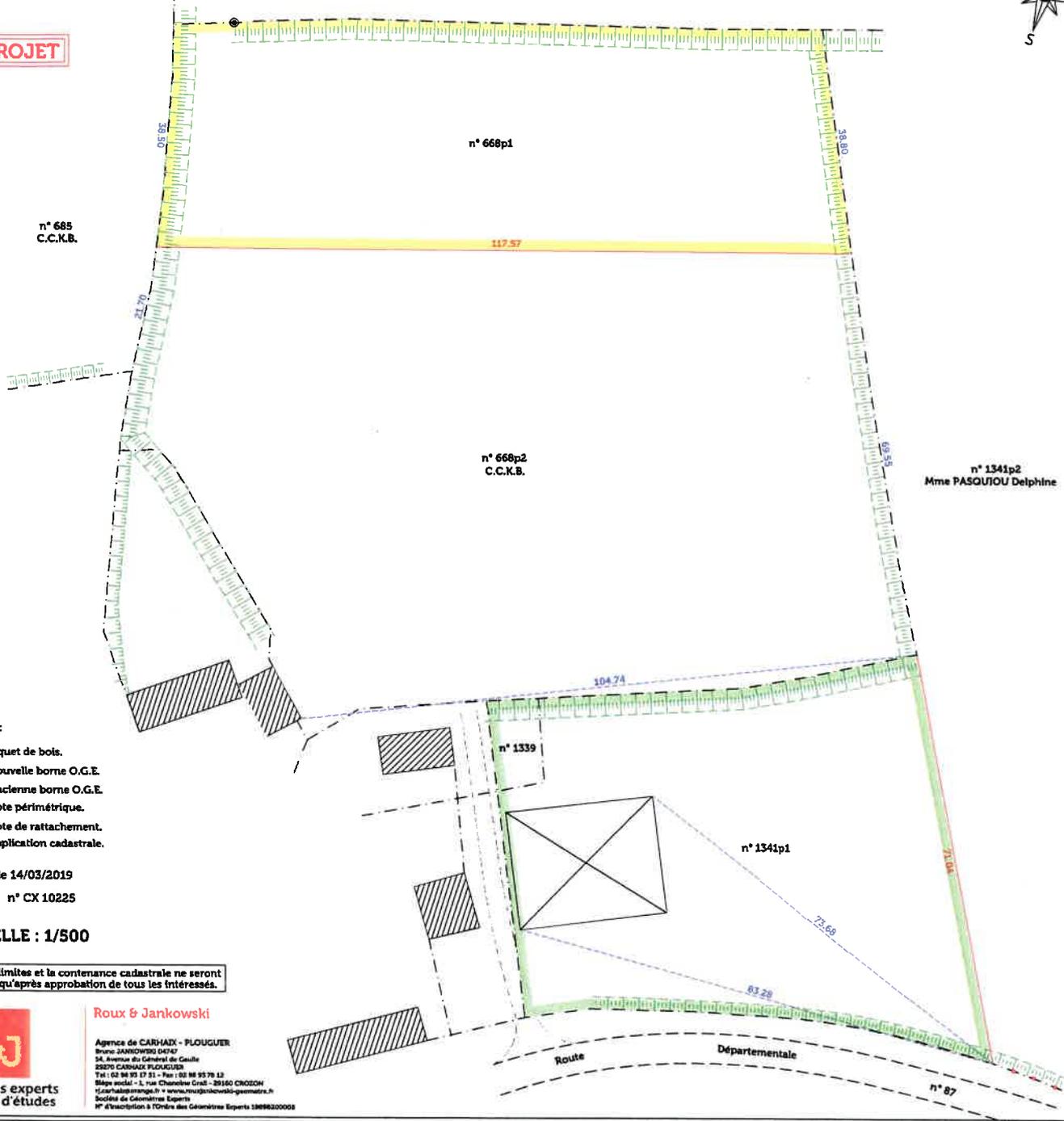
Parcelles cédées par Mme PASQUIOU Delphine à la C.C.K.B.

Section D n° 1339 et 1341p1
Contenance cadastrale : 1a30 + 40a95 = 42a25

La direction du Nord est approximative



PROJET



LEGENDE :

- Piquet de bois.
- ⊕ Nouvelle borne O.G.E.
- ⊙ Ancienne borne O.G.E.
- 23.20 Cote périmétrique.
- 23.20 Cote de rattachement.
- - - Application cadastrale.

Dressé le 14/03/2019

Dossier n° CX 10225

ECHELLE : 1/500

NOTA : les limites et la contenance cadastrale ne seront définitives qu'après approbation de tous les intéressés.



Roux & Jankowski

Agence de CARHAIX - PLOUGUER
Siège : JANKOWSKI 04747
34, Avenue du Général de Gaulle
29270 CARHAIX PLOUGUER
Tél : 02 98 92 17 81 - Fax : 02 98 92 78 12
Siège social : 1, rue Charolais Grail - 29140 CROIZON
E-mail: roux@roux-jankowski.fr - www.roux-jankowski-geomètres.fr
Sociétés de Géomètres Experts
N° d'inscription à l'Ordre des Géomètres Experts 18696200008

Géomètres experts
& Bureau d'études